

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 35 (1987)

Artikel: La campagne contre le Sonderbund : la non-guerre du Chablais
Autor: Langenberger, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CAMPAGNE CONTRE LE SONDERBUND: LA NON-GUERRE DU CHABLAIS

par Jean Langenberger

Il nous a paru intéressant, en dépit de certaines lacunes dans la documentation, d'étudier les événements d'octobre-novembre 1847 dans le Chablais d'un point de vue proprement militaire.

On ne retrouve pratiquement ni ordres, ni rapports écrits au sens où nous l'entendons de nos jours, sans doute parce que l'on conduisait de vive voix aux échelons subalternes. En revanche, les officiers supérieurs échangeaient de nombreuses et longues lettres — transmises par la cavalerie — à travers lesquelles il n'est pas toujours aisé de découvrir le dessein militaire. Les sources, inévitablement teintées de subjectivité, sont moins abondantes du côté du Valais que du côté de la Confédération¹.

L'ÉTUDE DU TERRAIN

En 1847, la frontière entre le canton de Vaud et celui du Valais était, comme aujourd'hui, marquée dans le Chablais par le cours du Rhône depuis Eslès près de Lavey-les-Bains jusqu'au lac Léman. Seuls quatre passages existaient alors d'une rive à l'autre: la passerelle des Bains de Lavey, l'arche de pierre de Saint-Maurice, entièrement propriété valaisanne, le nouvel ouvrage suspendu de Collombey, non loin des collines de Saint-Triphon, et le pont de Chessel, près de la Porte-du-Scex, construit en 1839².

Qui aurait voulu attaquer le canton voisin pouvait disposer en outre de deux ou trois gués entre Lavey et Massongex³. De Villeneuve à Saint-Gingolph, on pouvait envisager un transport de troupes par bateau à vapeur⁴.

Les minutes de la première carte fédérale de 1847 révèlent l'étendue des zones marécageuses le long des bras du Rhône. Entre le Rhône (près de Lavey) et la Dent de Morcles, des sentiers permettaient de franchir la frontière vers Outre-Rhône (Collonge et Dorénaz). Enfin, des troupes pouvaient passer de Bex à Conthey (ou vice versa) par Gryon, Anzeindaz, le Pas de Chevillon et Derborence. Comme on le sait, les fortifications de Saint-Maurice ont été construites dès 1831, de part et d'autre du Rhône, pour faire face à un adversaire pénétrant à travers le Chablais en direction de Martigny ou de Martigny en direction du lac Léman. On n'imaginait pas, lors de leur construction, que le front séparant des armées belligérantes puisse suivre le Rhône du Bois Noir au Léman! Les Valaisans disposaient donc du château, des fortifications voisines et de la redoute de Vérossaz, et les Vaudois des fortifications du Plateau de Chiètres, à un jet de pierre du pont et de la chapelle Saint-Théodule.

Fig. 86

LES FORCES EN PRÉSENCE À LA FIN D'OCTOBRE ET AU DÉBUT DE NOVEMBRE 1847

Donnons la plume à François Oyex-Delafontaine, l'instituteur et poète radical de Bex: «Le 20 octobre, le Valais mit sur pied trois bataillons de milices, élite et landwehr, et deux compagnies de carabiniers; ces troupes furent mobilisées à Martigny, sous prétexte d'instruction militaire, mais dans le but plutôt de paralyser les manifestations libérales du Bas-Valais: elles occupèrent cette partie du canton le 25 et le 26. Le 26, une forte colonne de landsturm descendit à Saint-Maurice, cinq prêtres en tête.



Fig. 87 Le colonel cantonal Louis Nicollier (1802-1854) commandant de la 4^e brigade d'observation. Musée de l'Elysée, Lausanne.

» Comme il n'y avait point de troupes en activité de service dans le district d'Aigle, M. Veillon, préfet, prit sur lui de mettre sur pied une partie de l'élite du 2^e arrondissement, sous les ordres du commandant Chérix. Le lendemain, le Conseil d'Etat confirma cette mesure et ordonna la mise sur pied du reste des troupes. »⁵

Le commandement en est alors confié, par le Conseil d'Etat, au colonel cantonal Nicollier. Jusqu'au 28 octobre, on ne parle donc pas encore de la présence de troupes fédérales dans le Chablais.

Le 29 octobre, jour de la mise en place des troupes fédérales, le colonel Rilliet, nommé peu auparavant commandant de la première division fédérale et investi du commandement des troupes dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, dispose (les Neuchâtelois ayant refusé de fournir les deux bataillons prévus) de trois brigades de deux à trois bataillons⁶ correspondant chacune à un régiment d'infanterie de nos jours. De plus, le 2 novembre, le général Dufour donne connaissance au colonel Rilliet d'un « (...) arrêté de la haute Diète, qui met les réserves cantonales à la disposition des commandants fédéraux »⁷. Avec le génie, l'artillerie, la cavalerie, les corps détachés, les volontaires et les personnels d'ambulance, la division Rilliet comprend 19 423 hommes⁸.

Au début du moins de novembre, la première division s'apprêtait à faire mouvement depuis le Gros-de-Vaud en direction de Fribourg, conformément aux ordres du général. Dans le Chablais, reste seule la 4^e brigade. Renforcée, sur ordre du colonel Rilliet, par un bataillon et une batterie d'artillerie, elle est constituée des troupes vaudoises déjà mises sur pied par le Conseil d'Etat vaudois; elle est alors formée, réserves et volontaires compris, de sept bataillons et de cinq compagnies de carabiniers, pour un total de 4037 hommes.

Le colonel Nicollier voit donc non seulement ses troupes désignées comme troupes fédérales⁹, mais être constituées en brigade à la tête de laquelle le général Dufour le maintient comme commandant, quand bien même il eût été de règle de désigner un colonel fédéral à un tel poste. On verra ultérieurement les conséquences de cette situation.

Les intentions et les ordres du général Dufour pour le front valaisan sont clairs: dans une lettre du 27 octobre, adressée à Monsieur Rilliet, commandant de division, il précise que la 4^e brigade « fera partie de votre division, mais son objet spécial est l'occupation convenable du territoire vaudois

BRIGADE IV.

Commandant: Herr Nicollier, Louis, von Vivis, Oberst.

Adjutanten: Herr Warrery, Louis, von Aigle, Oberstlieut.
 » Chérix, Edouard, von Bex, »
 » Besson, » v. Chapelle, »
 » Pillet, Louis, von Morsee, Major.
 » Favre, Louis, von Nyon, »
 » Mandrin, Samuel, von Aigle, Hauptmann.
 » Genton, Rodolphe, von Vivis, »

Adjutant: Herr Joël, Louis, von Lausanne, Hauptmann.
 Stabssecretäre: » Ruffnacht, Daniel, von Vivis,
 » Moreillon, Gabriel, von Bex,
 » Perret, Henri, von Aigle.
 Feldmusik Jouvenat, 22 Mann stark.
 15 reitende Jäger unter Feldweibel Victor Ausset.

		Stärke.			Stärke.	
		49			Uebertrag: 1979	
Ct. Waadt.	1. Schützencomp. Nr. 45.	—	Bornand, Justin	117	4. Bataillon. Nr. 85.	
	2. » » 46.	—	Berthollet, Richard	65		Commandant: Vincent, Franç. A.
	3. » » 50.	—	Recordon, Justin	129		Major: Faucherre, Jean.
	4. » » 58.	—	Chumot, François Daniel	94		Ct. Waadt.
	5. » » 59.	—	Bergier, Charles	46		
1. Bataillon. Nr. 79.		602			5. Bataillon. Nr. 81.	
Commandant: Vivinand, D. Fr. L.	1. Compagnie.		Roche, J. Jacques	509		Commandant: Coeytaux, Charles.
Major: Guez, François.	2. »		Félix, Paul Etienne			Major: Fonjallaz, Charles.
Ct. Waadt.	3. »		Dietrich, Ulrich			Ct. Waadt.
	4. »	Cuenod, Henri				
2. Bataillon. Nr. 80.		385			6. Bataillon. Nr. 105.	
Commandant: Rioud, Philippe.	1. Jägercomp.		Mandrin, Samuel	548		Commandant: Peter, Louis.
Major: Bochevus, François.	2. »		Piccard, Ferdinand			Major: Valliet, Pierre Antoine.
Ct. Waadt.	1. Centr.-Comp.	Morier, Samuel	Ct. Waadt.			
	2. »	Testaz, Gabriel				
3. Bataillon. Nr. 82.		482			7. Bataillon. Nr. 106.	
Commandant: Wenger, David.	1. Jägercomp.		Butticaz, Jean Louis	473		Commandant: Thury, Frédéric.
Major: Panchaud, J. François.	2. »		Corboz, Henri			Major: Henry, Adrien.
Ct. Waadt.	1. Centr.-Comp.		Butticaz, Jean François			Ct. Waadt.
	2. »	Balissat, Louis				
		1979			4037	

Fig. 88 Tableau des effectifs de la 4^e brigade commandée par le colonel Louis Nicollier. Tiré de G. H. Dufour: *Rapport général du commandant en chef des troupes fédérales sur l'armement et la campagne de 1847*, s.l., s.d., p. 4.

depuis Lavey à Villeneuve, en face du Bas-Valais. Elle portera une attention particulière sur les quatre ponts qui existent sur cette partie du cours du Rhône»¹⁰.

Le 28 octobre, le général déclare à Monsieur Ochsenbein, président de la Diète fédérale, à propos du front valaisan: «Je désire aussi rester sur la défensive la plus absolue de ce côté.»¹¹ Enfin, dans son *Rapport général du commandant en chef des troupes fédérales sur l'armement et la campagne de 1847*, il note que ses intentions étaient alors de concentrer la 4^e brigade «entre Villeneuve et Bex pour garder les rives du Rhône et empêcher les Valaisans de se porter au secours de Fribourg»¹².

LE PREMIER PLAN D'ATTAQUE DU COLONEL RILLIET

Le 30 octobre, le colonel Rilliet-de Constant se rend en reconnaissance à Aigle et «sur le point de Lavey»¹³. Lié par son devoir d'obéissance au général, mais harcelé par le Gouvernement vaudois¹⁴ ainsi que par les Valaisans réfugiés qui l'incitaient à l'attaquer¹⁵. Le colonel Rilliet s'adresse le 1^{er} novembre au général Dufour pour l'informer de la situation en Valais et lui soumettre son premier plan d'attaque:

Fig. 89

«Voici ce qui se passe en Valais:¹⁶

» M. de Kalbermatten est à Saint-Maurice, il avait hier environ (3000) trois mille hommes tant d'élite que de landsturm, depuis Outre-Rhône jusqu'à la porte du Scex. On en attendait encore hier soir et il paraît que M. de Kalbermatten a une réserve à Martigny.

» Deux compagnies valaisannes observent le Sanetsch; deux autres, le passage d'Anzeindaz. D'autre part, le bataillon de contingent de Courten¹⁷ s'est décidément porté sur le canton d'Ury. Ira-t-il jusque-là?

» Il paraît que les Valaisans ont pris des engagements soit avec Fribourg, soit avec Lucerne, pour porter du secours effectif ou opérer une diversion en leur faveur.

» Trois pièces de canon, dont deux de 8 livres au moins, ont été amenées à Saint-Maurice, et hier on faisait les préparatifs nécessaires pour les monter sur le plateau de Vérossaz.

» Ce plateau est occupé par les troupes de landsturm, ainsi que le château de Saint-Maurice et les abords de tous les ponts, à commencer par celui de Lavey où j'ai reconnu 80 à 90 hommes.

» Dès hier matin, les portes du pont de Saint-Maurice sont fermées. La communication des autres ponts est également interceptée par le Valais.

» Je n'ai pas voulu ordonner une mesure semblable dont le poids retombe sur de malheureux habitants innocents et qui d'ailleurs pourrait nous priver de communications utiles.

» J'ai été content de l'attitude des troupes vaudoises, mais les officiers sont faibles et le service se faisait avec peu de régularité.

» Maintenant, je trouve que cette concentration de troupes valaisannes donne à penser. Les Valaisans manquent de vivres et sont entassés dans un étranglement; ce qui serait une incroyable folie si on ne pouvait entrevoir, et ceci s'accorde tout à fait avec le caractère de Kalbermatten, l'intention d'opérer un mouvement agressif immédiat ou au moment où le mouvement sur Fribourg s'opérerait. Quant à moi qui ai été très-incrédule là-dessus, je vous avoue que maintenant je n'en doute pas.

» Cette croyance m'amène à vous demander, mon général, si vous ne pensez pas que vu l'incroyable position prise par M. de Kalbermatten, les plus simples notions de l'intérêt militaire ne nous portent pas à commencer les opérations en enlevant ce corps, ce qui mettrait pour toujours le Valais hors de cause.

» Le pont de Lavey n'est point détruit; d'ailleurs j'ai reconnu un gué, qu'on dit praticable, au-dessous de ce pont, et un autre gué au-dessous de Saint-Maurice.»

» Des démonstrations sur les différents points de passage et une colonne suffisante passant par le chemin entièrement praticable de Lavey à Bex au moyen d'une marche de nuit nous permettraient de nous établir entre Saint-Maurice et le Bois-Noir et je crois être certain que nous prendrions toute cette troupe après une légère escarmouche qui pourrait être le commencement de la fin de la campagne. Il serait urgent de profiter de l'élan du district d'Aigle, tandis que une fois les troupes en route pour Fribourg, je ne suis point du tout rassuré sur le résultat d'une attaque impétueuse de Maurice [sic] de Kalbermatten, surtout si nous ne réussissons pas de prime abord devant Fribourg.»

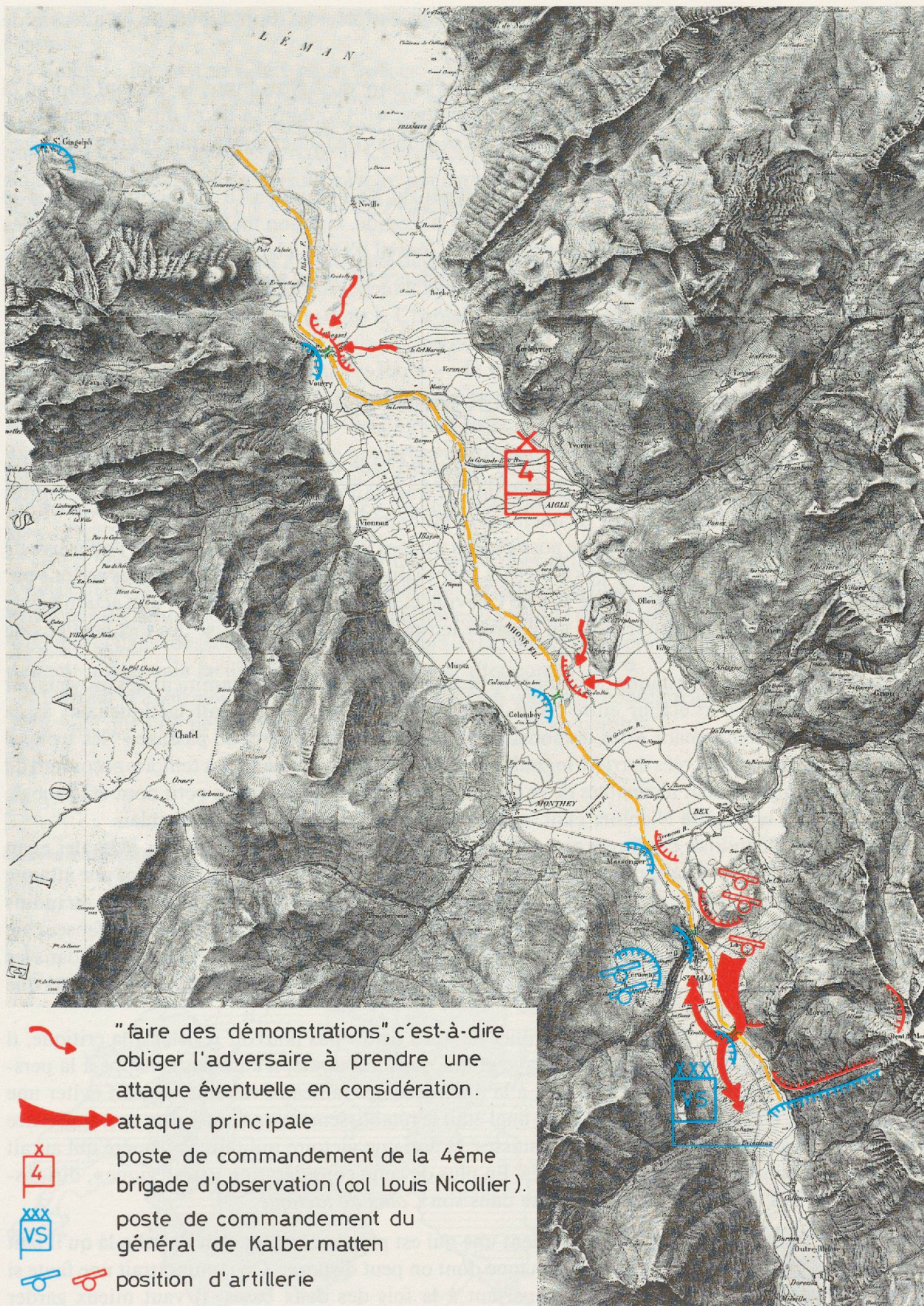


Fig. 89 Premier plan d'attaque du colonel Rilliet. Surcharges: J.-P. Formaz.

»Je livre ces considérations à votre sagesse. Le temps est précieux et je crois être en mesure de réussir.»¹⁸

Et Rillet d'affirmer en 1848 dans son livre: «Par sa lettre du 2 Novembre, le Général approuva toutes mes idées, sans toutefois en autoriser l'exécution.»¹⁹ Or, dans sa lettre du 2 novembre, le général Dufour n'avait fait aucunement mention des «idées» de Rillet qu'il aurait approuvées; il ne s'était pas davantage prononcé sur son plan.

Du côté valaisan, le quartier général du colonel de Kalbermatten (il fut nommé général le 11 novembre) se trouvait à Vérolliez, lieu où, selon la légende, la légion thébaine trouva la mort des martyrs. «Le 26 octobre, de Kalbermatten reçut du Conseil d'Etat valaisan l'instruction de prendre une position défensive; il n'avait donc pas la compétence de voler au secours de Fribourg en cas d'agression de ce canton.»²⁰

APPRÉCIATION DU PREMIER PLAN DU COLONEL RILLIET

Dans sa lettre du 1^{er} novembre, le colonel Rillet procède tout d'abord à une appréciation des moyens et des intentions adverses. Aujourd'hui, on traiterait ce sujet sous le point 1 (Possibilités adverses) d'un ordre d'engagement (l'ennemi peut entreprendre telle ou telle action...).

S'il a raison d'envisager une attaque possible des troupes valaisannes au moment de l'offensive de Fribourg, il n'épuise, en revanche, pas toutes les éventualités, négligeant par exemple les actions par les hauts, soit par Morcles, soit par le Pas de Cheville et Anzeindaz, combinées à une action par la plaine, dans le but de s'emparer dans un premier temps de la partie vaudoise des fortifications de Saint-Maurice.

En revanche, le plan d'attaque du colonel Rillet consistant à passer nuitamment des moyens par Lavey-les-Bains pour «s'établir entre Saint-Maurice et le Bois-Noir» paraît tactiquement assez mince, même en maintenant «des démonstrations sur les autres points de passage»: les troupes vaudoises se seraient trouvées derrière le goulet de Saint-Maurice à la merci des renforts accourant de Martigny et probablement incapables de se renforcer au même rythme par le petit pont et le gué de Lavey. De plus, la brigade Nicollier était seule et sans troupes d'élite dans le Chablais.

Par ailleurs, l'équilibre des forces en présence (4000 hommes du côté des troupes fédérales et au moins 3000 du côté des Valaisans) ne permettait ni aux uns ni aux autres de se lancer dans une attaque avec des chances de réussite sérieuses. La règle actuelle, selon laquelle l'attaquant doit être au moins trois fois supérieur en nombre et en moyens pour percer et ce, à condition que le défenseur ne bénéficie pas d'un terrain particulièrement favorable, était aussi valable à cette époque. Or, dans les renseignements que Rillet donne sur l'adversaire, il n'y a pas de facteurs négatifs si importants que l'équilibre n'en soit rompu.

Si, tactiquement, le plan du colonel Rillet ne nous paraît pas pouvoir résister à la critique, il présente un autre défaut beaucoup plus grave et qui, sans nul doute, n'aura pas échappé à la perspicacité du haut quartier général: Dufour, à la différence des radicaux vaudois, voulait éviter une effusion de sang entre concitoyens. Son but final était le rétablissement de l'ordre et la non-ingérence des puissances étrangères dans les affaires suisses, et non une victoire militaire éphémère qui aurait gelé les rapports ultérieurs entre Confédérés. En plus de cette considération «stratégique», dirions-nous aujourd'hui, le général Dufour précise dans son *Cours de tactique*:

«Des deux frontières, il y en a nécessairement une qui est prépondérante; c'est de celle-là qu'il faut partir, en y réunissant tous les moyens d'attaque dont on peut disposer. On commettrait une faute si on poursuivait une double offensive, en partant à la fois des deux bases. Il vaut mieux garder simplement la défensive sur une des deux frontières, pour porter sur l'autre plus de troupes et s'assurer de plus grandes chances de succès. Rarement, on obtient un bon résultat en partageant ses forces, et les mêmes raisons qui rendent dangereuses les lignes doubles d'opérations s'opposent également à ce qu'on se laisse aller à la tentation d'une double offensive. Il faut au contraire concentrer le plus possible ses efforts, pour que les avantages qu'on obtient soient décisifs, et ils le seront toujours plus sur la frontière prépondérante que sur l'autre (...).»²¹

Le général Dufour ne veut donc pas s'engager sur les deux fronts de Fribourg et du Valais en même temps.

Enfin, le temps travaillait pour Dufour: plus le temps passait, plus il pouvait concentrer de moyens au lieu de son choix; cette «montée en puissance» était à elle seule un élément capable de provoquer une capitulation sans combat. En agissant uniquement sur un front (d'abord à Fribourg, ensuite à Lucerne) tout en surveillant ses arrières (Valais et Tessin), Dufour savait que les alliés du Sonderbund s'affaibliraient de jour en jour, par manque de disponibilités financières d'abord et — du moins pour les cantons du Valais et de Fribourg — en raison des distances qui les séparaient des autres cantons.

Certes, la tâche du colonel Rilliet, en ce début de novembre, est rude. Depuis trois jours, venant de Berne, il rassemble des troupes divisionnaires dans tout le canton de Vaud, se voit refuser une participation neuchâteloise, visite dans le Chablais la brigade Nicollier. Celle-ci couvrira les arrières de la division lors de sa marche sur Fribourg, en empêchant les troupes valaisannes — dont on lui dit qu'elles augmentent en nombre tous les jours — de voler dans son dos au secours de Fribourg. Sans doute un peu hâtivement cherche-t-il une solution pour se débarrasser du problème sur ses arrières. Il part en reconnaissance entre Lavey-les-Bains et Eslès, analyse le terrain, croit découvrir la faille à exploiter par un coup de main «à la hussarde» mené par une compagnie ou un bataillon, en oublie qu'il est commandant de division, qu'il doit d'abord agir «dans l'esprit de son chef» et non sous l'influence des radicaux vaudois et des réfugiés valaisans, fermement décidés à passer à l'offensive.

Il est pourtant étonnant de constater combien Rilliet persiste dans son idée, puisque dans son livre, écrit en 1848, il note: «(...)j'étais amené, par l'examen des dispositions extrêmement hasardées, prises par le Commandant des troupes valaisannes, savoir de l'attaquer à l'improviste, de chercher à le couper et dans tous les cas de le rejeter au-delà de la Dranse [!], opération immanquable et qui nous donnait une grande facilité pour nos opérations ultérieures (...).»²²

L'erreur d'avoir pour un temps oublié sa mission sera sans conséquence: la «res militaris» est ainsi faite que l'on ne retient que les fautes ou les succès au combat.

Guerre du Sonderbund 1847

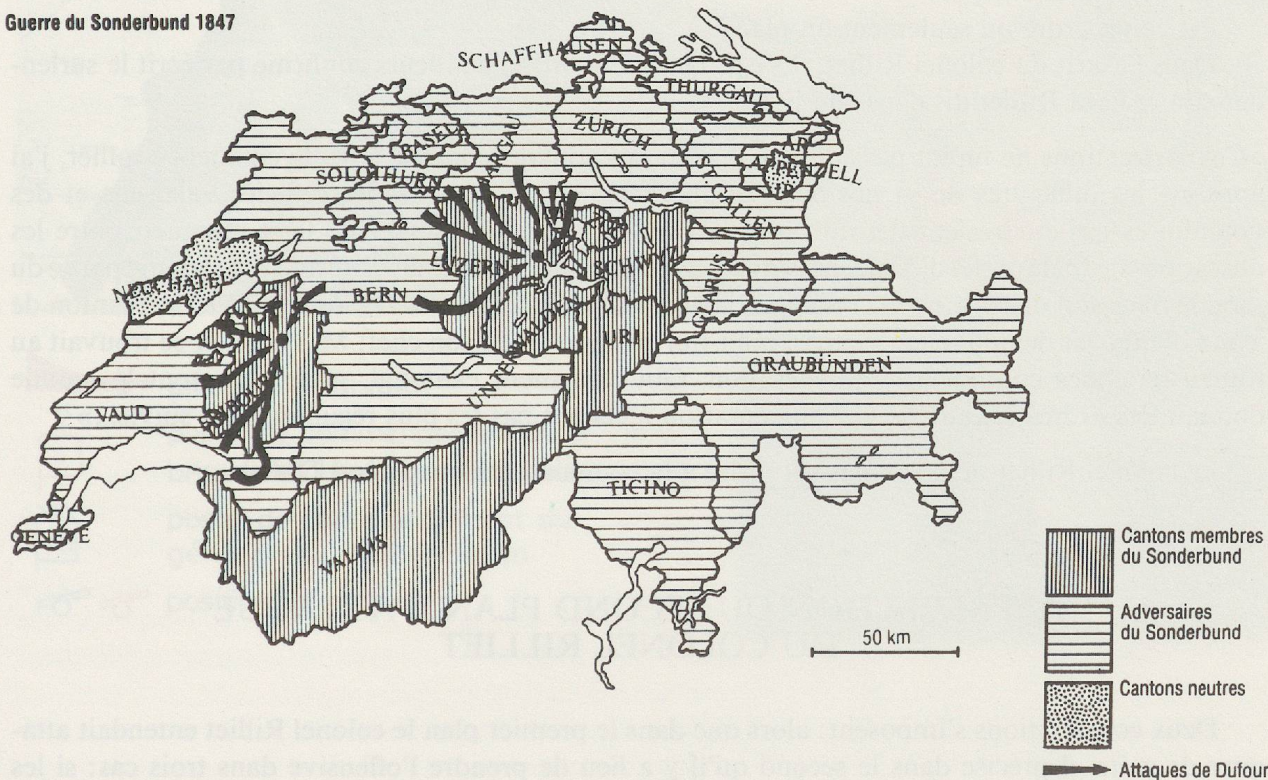


Fig. 90 Carte de la guerre du Sonderbund tirée de la *Suisse de la formation des Alpes à la quête du futur*, Editions Ex Libris, Lausanne, 1975, p. 77.

LE SECOND PLAN D'ATTAQUE DU COLONEL RILLIET

Dans une lettre adressée le 8 novembre au colonel Nicollier, commandant la 4^e brigade d'observation, le colonel Rilliet fait part d'un nouveau plan d'attaque en ces termes:

«... Quoiqu'il en soit, voici ce que je vous prie d'exécuter:

»1. Vous conserverez provisoirement les troupes que vous avez sous vos ordres, seulement la compagnie Haubenreisser permutera avec la compagnie Pavid (artillerie); cette permutation s'opèrera le 9, c'est-à-dire demain.

2. M. le Major Borel demeurera attaché aux deux batteries Gautier et Pavid, et s'établira à Aigle où il concourra avec vous.

3. Vous ferez opérer une barricade derrière la porte du pont de St. Maurice.

Votre poste peut être enlevé à l'improviste et se trouve mal placé; non-seulement votre poste serait perdu, mais on ne pourrait être prévenu à Bex; faites de suite exécuter cet ouvrage.

4. Vous continuerez votre service d'observation, vous redoublez de vigilance pendant la marche sur Fribourg; veillez à ce que Chillon soit convenablement occupé.

«Si les Valaisans font une attaque et que vous la repoussiez, prenez immédiatement l'offensive; attaquez fortement à Chessel, d'une part, et de l'autre, faites filer une colonne derrière Bex: passez le Rhône aux bains de Lavey, jetez en avant un corps d'observation sur la hauteur du Bois Noir, et avec votre force principale attaquez vigoureusement St. Maurice; emparez-vous de l'abbaye pour avoir une garantie. Conservez un poste d'observation au sentier qui descend de Verossaz. En poussant vos adversaires un peu fort, ils se dissiperont d'eux-mêmes et mettront bas les armes. Si nous entrons à Fribourg, n'hésitez pas à prendre l'offensive pour profiter de notre succès en suivant les principes que je viens d'indiquer; si nous sommes repoussés, prenez aussi l'offensive pour empêcher Kalbermatten de la prendre et pour faire une diversion utile. Quant à vos positions défensives, je suis d'accord avec les idées exprimées par M. Varnery sur la nécessité d'adopter deux points de concentration en arrière, sans trop disséminer vos avant-postes. Adressez-moi vos rapports journaliers; je vous ferai soutenir, si c'est nécessaire (...).»²³

Est-ce un ordre ou seulement un plan?

Dans l'esprit du colonel Rilliet, il s'agit bien d'un ordre, d'ailleurs confirmé par écrit le surlendemain et dont Rilliet dit dans son livre:

«Ces instructions ne furent pas suivies; je n'en fais pas un reproche à M. le colonel Nicollier, j'ai apprécié les difficultés de sa position; tiraillé entre les excitations des réfugiés valaisans et des volontaires qui envoyaient des adresses au Général, pour le supplier de faire attaquer; entre les obsessions de M. le préfet d'Aigle, qui voyant avec une sollicitude toute paternelle la sixième partie du monde dans son district, ne se contentait pas de solliciter sans cesse le Conseil d'Etat du canton de Vaud d'envoyer de nouvelles troupes, mais qui en appelait de son chef; M. Nicollier se trouvait au milieu de chocs continuels. Confédération, Gouvernement cantonal, préfecture, tout le monde donnait des ordres et ceux de la Confédération n'étaient pas les plus régulièrement suivis...»²⁴

Le colonel Rilliet ne porta pas cet ordre à la connaissance du général Dufour.

APPRÉCIATION DU SECOND PLAN D'ATTAQUE DU COLONEL RILLIET

Deux constatations s'imposent: alors que dans le premier plan le colonel Rilliet entendait attaquer de suite, il précise dans le second qu'il y a lieu de prendre l'offensive dans trois cas: si les Valaisans font une attaque, si les troupes fédérales entrent à Fribourg et si celles-ci sont repoussées.

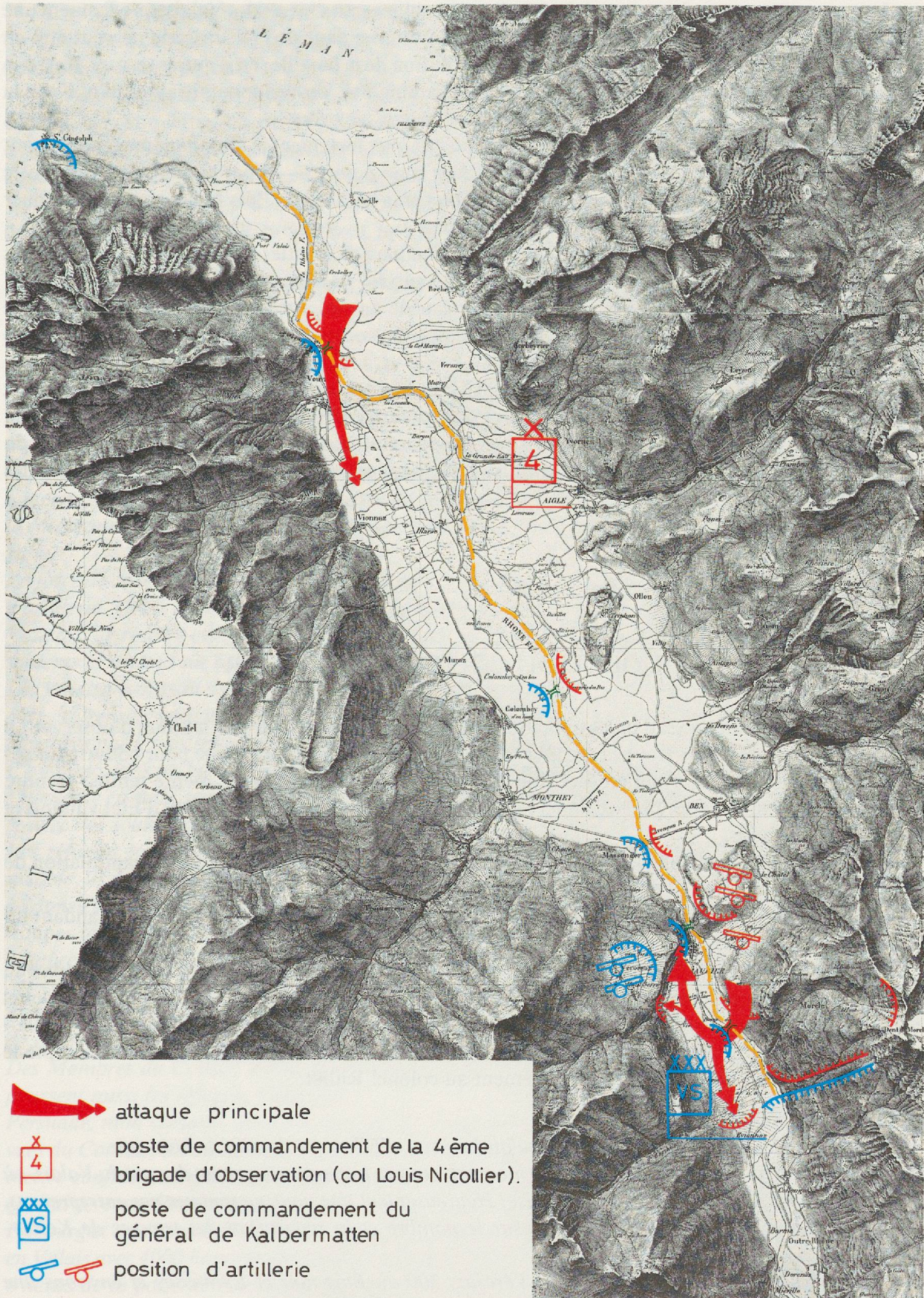


Fig. 91 2^e plan d'attaque du colonel Rilliet. Surcharges: J.-P. Formaz.

Le premier cas est parfaitement clair: le colonel Nicollier saura bien si les Valaisans effectuent une attaque; les deux autres le sont beaucoup moins: le commandant de la 4^e brigade ne peut être en mesure de juger de la situation à Fribourg et de l'évolution de la bataille; en d'autres termes, il est à la merci d'un message invérifiable. Pour éviter cette ambiguïté, on ordonnerait aujourd'hui par la formule plus prudente «se tient prêt à prendre l'offensive sur ordre».

On constate ensuite que le colonel Rilliet entend attaquer fortement et simultanément par le pont de Chessel — sans pour autant préciser l'objectif de cette percée — et par le pont de Lavey, avec l'intention de «jeter en avant un corps d'observation sur la hauteur du Bois Noir», puis «d'attaquer vigoureusement St. Maurice avec la force principale»²³.

Ce plan est un peu plus élaboré que celui de la semaine précédente; il n'explique cependant pas pour autant comment l'offensive doit être conduite sur sol valaisan, une fois les ponts franchis. L'effort principal semble toujours porté sur l'aile gauche au sud avec toutefois une action menée «fortement» (mais mal définie) par le pont de Chessel. On constate une dispersion des moyens que Dufour condamne dans son *Cours de tactique*²¹.

Quant à l'objectif stratégique de Dufour consistant à éviter toute effusion de sang inutile, il n'est pas respecté et le second plan n'est pas meilleur que le premier. On remarquera au passage l'intention de prendre l'abbaye de Saint-Maurice pour «avoir une garantie», alors que dans son ordre d'armée du 5 novembre le général Dufour place les «ministres de la religion»²⁵ sous la sauvegarde des soldats des troupes fédérales».

LE DOUTE DU COLONEL NICOLLIER

Fig. 87

Le colonel Nicollier ne sait qu'entreprendre. Si sa tâche principale est une mission d'observation et de surveillance avec des troupes de réserve le long de la frontière valaisanne pour couvrir sur ses arrières l'opération de la première division à Fribourg, il ne peut, dans le même temps, prendre l'offensive que semble ordonner le colonel Rilliet et à laquelle le poussent le Conseil d'Etat vaudois et les réfugiés valaisans.

Il ne prend donc pas l'offensive lorsque les 14, 15 ou 16 novembre il apprend la capitulation de Fribourg.

Le 16 novembre, il écrit au colonel Rilliet, «préoccupé de scrupules sérieux» et «demandant un ordre absolu et définitif».²⁶

Le colonel Rilliet prend alors une décision pour le moins surprenante: il envoie le 18 novembre au colonel Nicollier son adjudant de division, c'est-à-dire son chef d'état-major, le lieutenant-colonel fédéral Maurice Barman, chef des réfugiés valaisans (et conseiller d'Etat après la capitulation valaisanne). Or, et pour cause, Barman veut pousser le colonel Nicollier à l'attaque et rend compte le 20 novembre en ces termes, vraisemblablement au colonel Rilliet:

Monsieur le Colonel

J'ai parcouru hier le littoral du fleuve jusqu'au hameau d'Ellex qui domine le bois noir.

*Les retranchements élevés de part et d'autre me semblent peu importants, surtout du côté du Valais, où tout est fait pour nous porter à une entreprise: Heureusement que nous ne **sommes pas entreprenans**. Nous sommes tout à fait bien renseignés sur le nombre et la répartition des troupes de Kalbermatten.*

Il y a 800 hommes à St. Maurice, 200 à Vérosaz, 300 au Bois-noir et Epinassey et environs une compagnie à Evionaz, 3 ou 4 à Outre-Rhône, un petit bataillon à Massongex, autant à Monthey, Colombey et Vouvry, en tout 5000 et quelques hommes au plus.

*La droite est dégarnie, rien de **plus facile que d'occuper le Bois-noir et faire porter les armes à la garnison de St. Maurice** composée des meilleurs carabiniers du Valais.*

Monsieur Nicollier que j'ai un peu poussé aujourd'hui à Aigle me répète qu'il n'a pas d'ordre positif pour attaquer! (...)»²⁷

A vrai dire, Rilliet ne pouvait s'attendre à une autre attitude de la part de son adjudant de division, lorsqu'il décida de l'envoyer auprès du colonel Nicollier, suite à la lettre du 16 de ce dernier et à sa demande d'ordres précis.

Comme Rilliet ne semble pas avoir pris la peine de renseigner le lieutenant-colonel Barman sur le contenu de cette lettre, on peut se demander ce que Rilliet espérait. Bien qu'il ne pût, par devoir d'obéissance, ordonner formellement d'attaquer, il eût sans doute été satisfait — et Barman bien davantage — que Nicollier, le colonel cantonal, lui, s'y décide.

Le colonel Nicollier prend alors la courageuse décision d'adresser directement une lettre confidentielle, le même jour (20 novembre), au général Dufour:

*A son Excellence Monsieur le Général Dufour, Commandant en chef de l'Armée fédérale.
Mon Général!*

Je ressens le besoin de mettre à votre connaissance la position exceptionnelle dans la quelle se trouve placée la 4^e Brigade de la 1^{re} Division. A cet effet je dois vous citer les circonstances de la formation de cette Brigade.

Appelé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud dans mon grade de Colonel Cantonal dès le 24 octobre à prendre provisoirement le commandement des troupes suisses cantonalement mises sur pied pour observer les frontières du Valais, j'ai été quoiqu'officier Cantonal confirmé à ce commandement dès que cette Brigade a été désignée comme troupe fédérale et qu'elle a été jointe à la première Division sous le commandement de Monsieur le Colonel Rilliet avec la désignation de Brigade détachée ou 4^e Brigade.

La force de cette Brigade a été primitivement de 5 bataillons, 3 Compagnies Carabiniers et 2 batteries d'artillerie. Ces 5 bataillons forts de 4 Compagnies de 120 à 130 hommes sont des bataillons tous Vaudois, de réserve composés en majeure partie d'hommes mariés, pères de famille chefs d'établissements et surtout un bon 1/3 armés de mauvaise foi.

Les Valaisans ont fait des démonstrations agressives, malgré le peu de probabilité d'une attaque de leur part, les renseignements qui nous sont parvenus de toutes sortes de sources, des lettres interceptées adressées par les autorités de Fribourg à celles du Valais m'ont convaincu qu'ils en avaient le projet. C'est donc dans un but tout défensif que cette brigade a été formée et que je l'ai échelonnée de Bex à Villeneuve en établissant une ligne d'avant-postes le long du littoral du Rhone par des nuits très froides et avec des soldats sans capottes.

*Les réfugiés Valaisans casernés ici ont augmenté ces jours derniers, leur nombre d'une manière notable; ils sont **impatiens** de rentrer chez eux, ce qui se comprend. Ils ont réussi, je le crois, à **persuader à Monsieur le Colonel Rilliet que rien n'était plus facile que d'entrer en Valais** et qu'à l'arrivée des troupes fédérales les patriotes se joindraient et les autres se dissiperait. En attendant ils sont au nombre de 6 à 7000 échelonnés dès Outre Rhone et Evionnaz jusqu'à Vouvry.*

Monsieur le Colonel Rilliet m'a donné quelques directives générales qui sans être des ordres formels d'attaquer pourraient me laisser dans le doute. A cet effet, ma brigade a été augmentée de 2 bataillons de réserve encore, ce qui me portait la force à 4000 hommes.

*Des Membres du Conseil d'Etat de Vaud sont venus m'engager à **prendre l'offensive** à laquelle me poussent aussi les réfugiés Valaisans.*

*Persuadé, mon Général, que cette attaque du Valais par une force aussi inférieure n'est pas dans les vues du Conseil fédéral de la guerre ni du Commandant en chef de l'armée, je prends sur moi de vous mettre **confidemment** au courant de ces circonstances.*

Quand je considère la développement considérable de forces qui ont été mobilisées pour occuper Fribourg et cela en vue d'épargner l'effusion de sang, je ne puis comprendre que je sois appelé à entrer en Valais avec 4000 hommes de réserve, pères de famille, tous Vaudois pour opérer sur une ligne de 5 à 6 lieues de la porte de Scex jusqu'au pont des bains de Lavey et pour n'occuper probablement que Vouvry, Monthey et peut-être St. Maurice et par là ne rien avancer dans le canton, puisque je ne pourrais avec ce peu de monde m'aventurer sur le chef lieu.

*Une entreprise de ce genre ressemblerait plus à une **échauffourée de Corps francs** qu'à un mouvement ordonné de troupes régulières.*

*Cependant cette **idée de l'attaque s'est** propagée dans la population déjà très montée et qui est encore **excitée par les réfugiés Valaisans** et il n'y aurait rien de surprenant que, malgré mes précautions, ils*

n'essaient de faire une *trouée sans m'en prévenir*, ce qui certes pourrait occasionner des malheurs. Je mets, mon Général, cet état de choses à votre connaissance, afin que, si vous jugez qu'il y ait lieu à occuper le Valais, ce que je crois nécessaire dans les circonstances actuelles, cette occupation se fasse par des troupes fédérales **de divers Cantons en nombre suffisant** avec un plan d'opérations **discuté et bien arrêté** et non pas avec 4000 hommes de réserve tous du même Canton et du même coin de pays.

Veillez, mon Général, excuser la liberté que je prends de m'adresser directement à vous, mais ma position se trouvant assez équivoque j'ai voulu la régulariser.

Agréer, mon Général, l'expression de mon respect et de ma considération la plus distinguée.

Le Commandant de la 4^e Brigade de
la 1^{re} Division de l'armée fédérale
Nicollier Colonel²⁸

LES TROISIÈME ET QUATRIÈME PLANS DU COLONEL RILLIET

Avant de quitter Fribourg, Rilliet décrit son projet d'attaque dans sa lettre du 23 novembre adressée au général Dufour:

Il s'agirait

Fig. 92 a) *de faire des démonstrations à Chessel, Collombey, de passer le Rhône à Lavey. J'ai un pont de Chevallets tout prêt, en outre du pont de Lavey, d'occuper fortement le Bois-noir d'une part et d'entrer ferme à St. Maurice de l'autre, pour ramasser tout ce qui est de là au lac en faisant garder le sentier qui descend de Veyrossaz. Je crois qu'on ferait bien des prisonniers, mais il y a aussi la chance d'un coup de désespoir; il [de Kalbermatten] pourrait chercher à se faire jour et nous aurions des victimes inutiles.*

Fig. 93 b) *Je me bornerai donc probablement à les inquiéter de ce côté, et à les pousser de St. Gingolf sur St. Maurice, en occupant avec du canon les abords de Chessel, Colombey et St. Maurice. Je ne veux pas engager beaucoup d'artillerie de l'autre côté; le pays est trop coupé de canaux d'irrigation. Les carabiniers se porteraient de Lavey à outre Rhône, et une réserve à Bex observerait le passage de Chevilles (...).*²⁹

APPRÉCIATION

Dans son livre, Rilliet précise:

«J'appris par diverses missives successives de M. le Chef d'Etat-major, sous les dates des 22 et 23 novembre, qu'on m'accordait l'autorisation: 1) de faire marcher des troupes sur le Valais; 2) de me rendre de ma personne sur cette frontière; 3) d'attendre des ordres ultérieurs.»³⁰

On comprend dès lors mal l'insistance du colonel Rilliet à vouloir forcer une décision rapide du général pour prendre l'offensive avec une brigade de troupes de réserve. Cette brigade est toujours de 4000 hommes environ face à des troupes valaisannes probablement plus élevées en nombre³¹ alors que de nouvelles troupes fédérales ne peuvent être amenées dans le Chablais.

Le plan a) consiste à faire effort principal par le pont de Lavey tout en faisant diversion sur les deux ponts de Chessel et de Collombey; toutefois, après avoir occupé le Bois-Noir et être entrées ferme à Saint-Maurice, ces troupes devront ensuite *ramasser tout ce qui est de là au lac*. Or, pour tenir le Bois-Noir en plein dispositif de défense des troupes valaisannes dans la cuvette de Saint-Maurice, pour ensuite investir Saint-Maurice et pour s'emparer des fortifications sur la rive gauche où se trouve le château, avant de pousser en direction de Vouvry et de Saint-Gingolph, il faut des moyens que la 4^e brigade ne peut mettre en action sans se dégarnir dangereusement ailleurs. De plus, cette opération va à rebours du bon sens puisqu'elle éloigne les troupes fédérales du centre du Valais.

Le plan b), avec sa poussée inverse de Saint-Gingolph à Saint-Maurice paraît plus judicieux, mais le manque d'appui de l'artillerie (laissée sur la rive vaudoise) rendrait la tâche difficile aux attaquants.



Fig. 92 3^e plan du colonel Rilliet. Surcharges: J.-P. Formaz.

Quant à l'action particulière, sans lien aucun avec l'opération principale au nord, des carabiniers effectuant une poussée en direction d'Outre-Rhône dans un terrain difficile aux déplacements, elle n'offre que de mauvaises possibilités de poursuivre la progression ou de se replier en cas de nécessité.

Le général, dans une lettre adressée le 29 novembre au colonel Rilliet, s'exprime en ces termes à propos de ces deux plans :

*(...) Si une attaque devait avoir lieu, il faudrait qu'elle commençât pas le bas pour remonter le Rhône et dégager successivement les débouchés des ponts par lesquels entreront de nouvelles forces. Je préfère de beaucoup cette alternative à celle de **bloquer** (selon votre propre expression) tout ce qui se trouverait dans le bas-Valais, en **occupant** en force le bois noir. Celle-ci est trop chanceuse (...).*³²

Et le général Dufour de demander un complément d'information :

*Mais vous ne m'avez pas dit quelles troupes vous posteriez sur St. Gingolf, ni quels sont les moyens de les y transporter en forces suffisantes. C'est un renseignement essentiel qui me manque et que je vous prie de m'envoyer pour compléter votre rapport. Je croyais vous l'avoir déjà demandé par correspondance particulière.*³²

Ce plan présente trois avantages certains : tout d'abord, il enlève toute possibilité aux Valaisans de prendre les fédéraux à revers ; ensuite, il permet d'amener sans difficulté de nouvelles troupes par le terrain gagné au nord ; enfin — et ce point a probablement conquis le général Dufour pour le cas où il devrait se résoudre à une action offensive — le plan proposé permet de doser la poussée de manière à laisser les troupes valaisannes se replier, si elles le veulent, en bon ordre et par étapes successives, sans pour autant perdre la face. Il est des campagnes qu'il faut mener en douceur : ce plan en donne la possibilité.

LE CINQUIÈME PLAN

Tandis que Rilliet arrive le 24 novembre au matin à Vevey, les troupes déplacées vers le Valais commencent à affluer dans la région entre le 24 et le 26 et seront constituées en trois nouvelles brigades selon les dispositions prises par le commandant de la 1^{re} division :

«La première sous les ordres de M. le Colonel Kurz, composée de deux bataillons d'élite, de deux compagnies de carabiniers et d'un bataillon de réserve.

»La deuxième sous les ordres de M. le Colonel F. Veillon, composée du même nombre de troupes.

»La troisième sous les ordres de M. le Colonel Nicollier, composée de quatre bataillons de réserve. L'artillerie, sous les ordres de Monsieur le Major Borel, était forte de quatre batteries dont une de gros calibre et une de calibre de 4 [livres] avec six pièces ; en tout 18 bouches à feu, sans compter un canon et trois obusiers du corps valaisan. Une compagnie de sapeurs du génie, quatre ou cinq compagnies de volontaires, bons tireurs et le corps valaisan. Total 8000 hommes de bonnes troupes, tous bien disposés et prêts à combattre.»³³

Dans une nouvelle lettre adressée d'Aigle au général le 26 novembre, le colonel Rilliet cite dans le détail les troupes dont il dispose et lui demande une fois de plus de «*me délier les mains*»³⁴. Il recommence le 27³⁵ avant de prendre, le dimanche 28 novembre, malgré 5 lettres en 6 jours du général et de son chef d'état-major de ne pas prendre d'initiatives contre le Valais, la grave décision qu'il raconte ainsi dans son livre :

«Comme je ne veux cacher aucun fait, je ferai connaître que j'étais toujours en communication avec le Conseil d'Etat du Canton de Vaud. Le dimanche 28 au matin, convaincu qu'un plus grand retard était impossible, j'ordonnai la concentration des troupes pour le lendemain (...). Ce même jour, 28 à midi, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud arriva en corps à Aigle ; il me répéta, avec des assurances personnelles obligeantes que je ne veux pas reproduire ici, mais dont je serai éternellement recon-

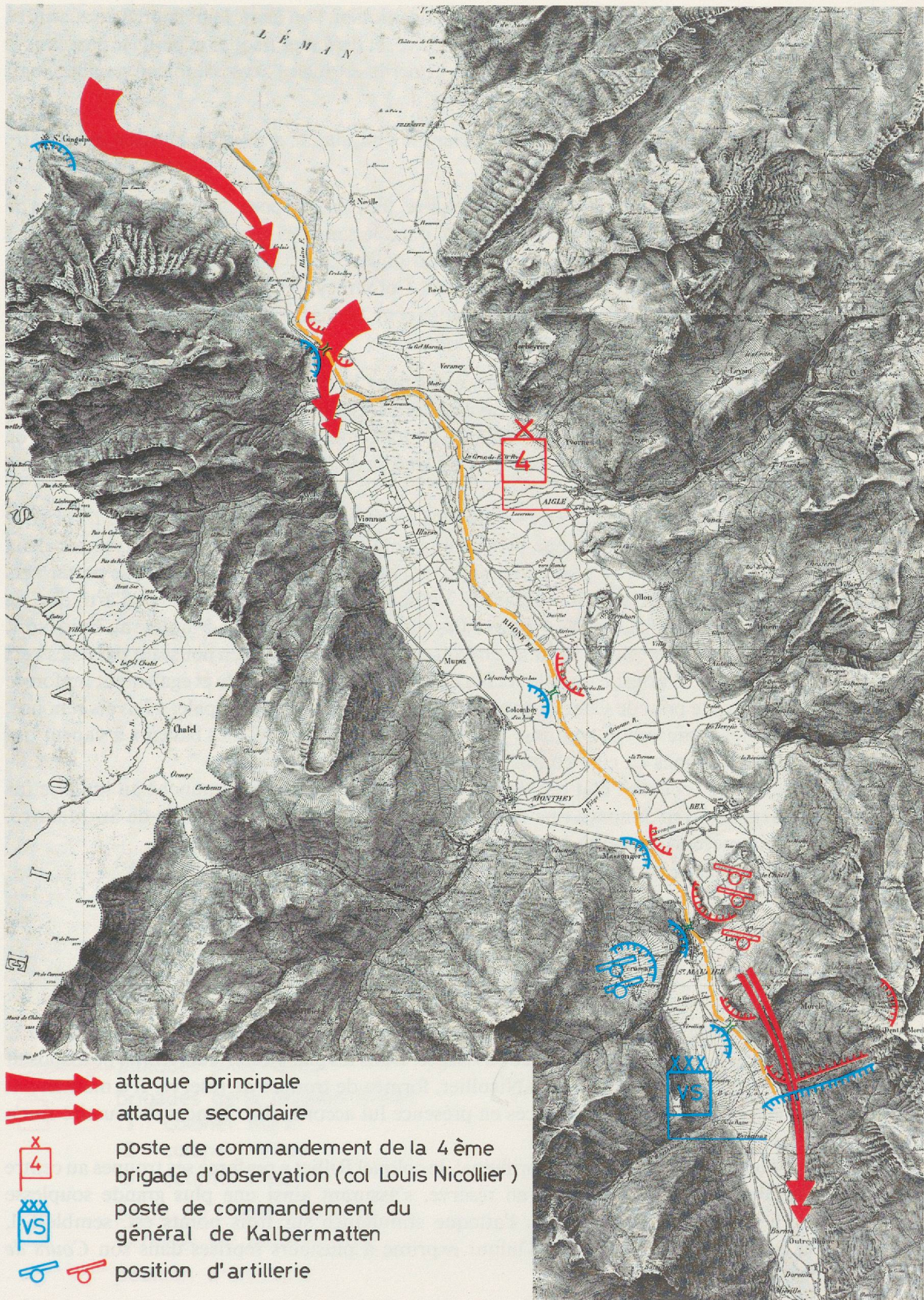


Fig. 93 4^e plan du colonel Rilliet. Surcharges: J.-P. Formaz.

naissant, l'expression de son désir que l'on sortît de la position où l'on était. Je fis connaître aussitôt à ces messieurs que mon parti était arrêté avant leur arrivée, et qu'à mes risques et périls je passerais le Rhône le mardi, à la pointe du jour; à mes risques et périls est bien l'expression convenable, mais l'urgence de la situation commandait cette résolution (...).»³⁶

Et, plus loin, le colonel Rilliet explique son plan, le cinquième, sans faire allusion aux quatre premiers:

«Tel a toujours été mon point de vue «faire le nécessaire, tout risquer pour l'obtenir; mais jamais de superflu, la gloriole des chefs se résout en définitive dans le sang des citoyens et dans le deuil des familles». Sans donc renoncer à tirer parti de la position de Lavey pour compléter un succès, je m'étais arrêté à l'idée de faire mon principal effort sur Colombey, ce qui me donnait l'avantage de rompre le centre de l'ennemi, d'arrêter tout mouvement venant du Val d'Illiers et d'escalader facilement de Monthey les pentes du plateau de Vérossaz.»³⁷

Il fait expédier ses ordres de concentrations à exécuter le lundi et fait placer dans la nuit de dimanche à lundi 2 pièces d'artillerie de six livres amenées de Chillon dans la position de batterie n° 2 au-dessus du pont de Saint-Maurice pour «enfiler le prolongement de la route et la principale rue de Saint-Maurice (...) et fait exécuter une espèce de blindage afin de mettre les canoniers à l'abri des feux de Vérossaz». ³⁸

Fig. 94

Le mardi à l'aube «l'attaque devra être simultanée sur tous les points»; au centre, la 1^{re} brigade renforcée (colonel Kurz) mènera l'attaque principale par le pont de Collombey, appuyée par deux batteries d'artillerie restées en arrière soit pour appuyer l'attaque principale, soit pour se porter vers Bex. A l'aile gauche, la 2^e brigade du colonel F. Veillon, renforcée d'une batterie d'artillerie de 2 pièces de 12 livres et de 2 obusiers de 24 livres balayant l'autre rive de Saint-Maurice au Bois-Noir, attaquera par le pont de Lavey tout en se flanc-gardant au Pas de Cheville et en poussant par Eslès vers Outre-Rhône. Quant à la 3^e brigade du colonel Nicollier, formant l'aile droite et également renforcée d'artillerie, elle passera le pont de Chessel pour accompagner l'attaque principale. «J'avais renoncé, écrit le colonel Rilliet, à me servir, contre *le Boveret* (sic) et *St. Gingolph*, des bateaux à vapeur qui faisaient mettre des hommes en cible contre des tirailleurs bien embusqués.»³⁹

Et de poursuivre: «Tel était l'état des choses lorsque dans la nuit du dimanche au lundi je fus réveillé par un exprès qui m'annonça que deux envoyés du Valais étaient au pont de St.-Maurice, nantis des pouvoirs nécessaires pour capituler (...).»⁴⁰

C'était, sans effusion de sang dans le Chablais, la fin de la guerre du Sonderbund.

APPRÉCIATION DU PLAN

Le cinquième plan du colonel Rilliet se distingue des précédents par les moyens engagés, par le lieu de l'effort principal et par la triple attaque envisagée. Dans les plans antérieurs Rilliet ne disposait que de la brigade d'observation du colonel Nicollier, formée de troupes de réserve. Il a maintenant trois brigades: le rapport probable des forces en présence lui accorde des chances de réussite sinon idéales, du moins meilleures.

En fonction du lieu choisi pour l'effort principal, le colonel Rilliet a renforcé ses troupes au centre (pont de Collombey) et gardé l'artillerie en réserve, s'assurant ainsi une plus grande souplesse d'engagement. Du point de vue tactique, l'attaque simultanée sur trois points est, semble-t-il, contraire à la conception que le général Dufour exprime à plusieurs reprises dans son *Cours de tactique* et dont voici quatre extraits:

«(...) une réserve est absolument indispensable, qu'elle que soit d'ailleurs la force de l'armée (...).
»Ordinairement celui qui engage ses réserves le dernier a l'avantage; et c'est un grand art, dans un général, que d'engager son adversaire à user toutes ses ressources quand lui tient encore dans la main le dernier poids qui doit faire trébucher la balance en sa faveur⁴¹.

»Ne vous laissez pas séduire par le désir de mettre l'ennemi entre deux feux; il y a trop de dangers à courir pour le réaliser. Avant tout, songez à votre propre sûreté (...).»⁴²

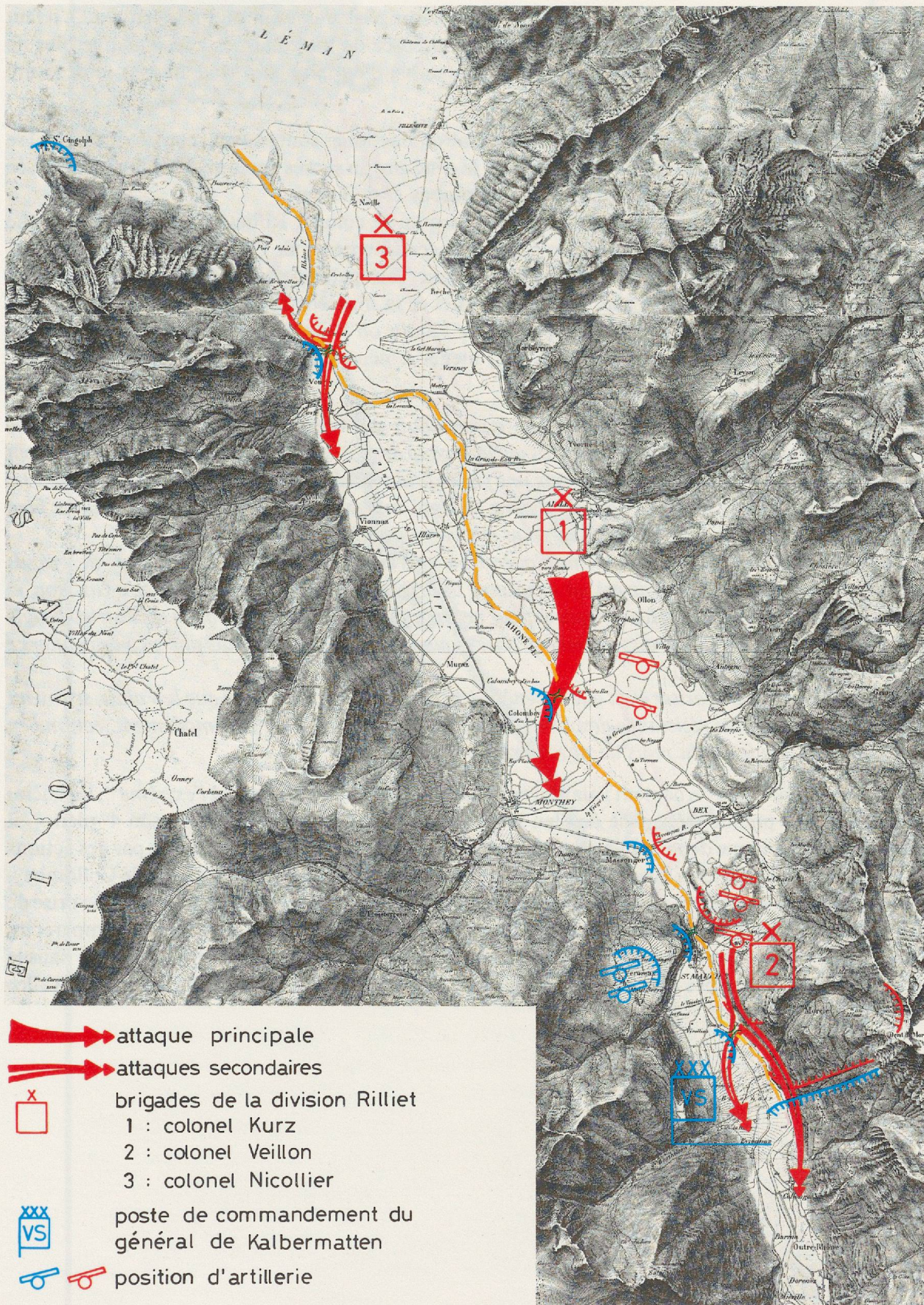


Fig. 94 5^e plan d'attaque du colonel Rilliet. Surcharges: J.-P. Formaz.

» De quelque manière que se fasse l'attaque, qu'elle soit dirigée sur une aile ou sur le centre (...), il faut toujours que la masse destinée à faire effort soit composée de toutes armes et réunisse le plus de bataillons, d'escadrons et de batteries qu'il sera possible d'en faire agir sans amener le désordre (...). »⁴³

Mais les militaires savent bien que les considérations tactiques sont souvent controversées et il se pourrait bien que le plan du colonel Rilliet ait pu le conduire au succès après avoir réussi la traversée du Rhône par les trois ponts de Chessel, de Collombey et de Lavey.

En revanche, nous aimerions comprendre pourquoi le colonel Rilliet tenait tellement à une offensive en Valais. Cette détermination s'explique certainement par l'acharnement des radicaux vaudois et l'impatience des réfugiés valaisans à regagner leur patrie, mais elle est aussi le signe d'un manque de confiance envers le commandant en chef et sa manière de conduire cette guerre.

Dans son dossier personnel sur les *Affaires du Valais*, on trouve une dernière note du général Dufour qui nous éclaire sur sa conception pour mener à bien une guerre difficile, face à des concitoyens :

J'ai toujours refusé cette attaque, parce que je ne voulais pas mener deux choses à la fois: et que d'ailleurs ne pouvant pas être là, je craignais quelque coup de tête de la part des étourdis qui poussaient à l'attaque et qui n'auraient plus rien écouté une fois la bride lâchée. Témoin ce qui s'était passé le 13 à la redoute de Bertigny et le 14 dans Frybourg, malgré mes ordres positifs et mes intentions bien connues. Je ne pouvais pas exposer à ce point ma responsabilité.

Je voulais d'ailleurs diriger moi-même l'opération en réunissant, comme à Lucerne, de grands moyens. C'est pourquoi j'avais dirigé sur Lausanne la Brigade Egloff qui s'est distinguée à Gislikon, et une batterie de gros calibre. Je les envoyai là pour ne pas augmenter l'encombrement du district d'Aigle dont on se plaignait déjà, et avoir néanmoins cette troupe sous la main (j'y avais une grande confiance parce qu'elle était éprouvée).

*Un motif de plus de temporiser était que le bénéfice du temps était pour nous et que le Valais, se voyant isolé, renoncerait à une résistance désormais inutile et en viendrait à un accommodement, comme en effet cela a eu lieu le 29 du mois de novembre.*⁴⁴

Pour le cas où le gouvernement valaisan aurait choisi de *pousser les choses à l'extrême*⁴⁵, le général avait conçu une première ébauche de plan selon lequel — et comme Rilliet dans son 4^e plan — il préconisait une attaque depuis le lac avec effort principal sur la rive gauche, secondée par des actions d'appui sur la rive droite en vue de s'emparer successivement des ponts de Chessel et de Collombey. Ces dispositions lui auraient permis de rassembler jusqu'à près de 14 000 hommes. Quant à la prise de la position de défense valaisanne à Saint-Maurice, le premier objectif tactique eut été de s'emparer du plateau de Vérossaz entraînant par la suite la prise du défilé. Tout au long de cette opération dans le Chablais, d'autres troupes auraient été chargées de barrer les issues du Haut-Valais vers la vallée d'Urseren et le Tessin⁴⁶.

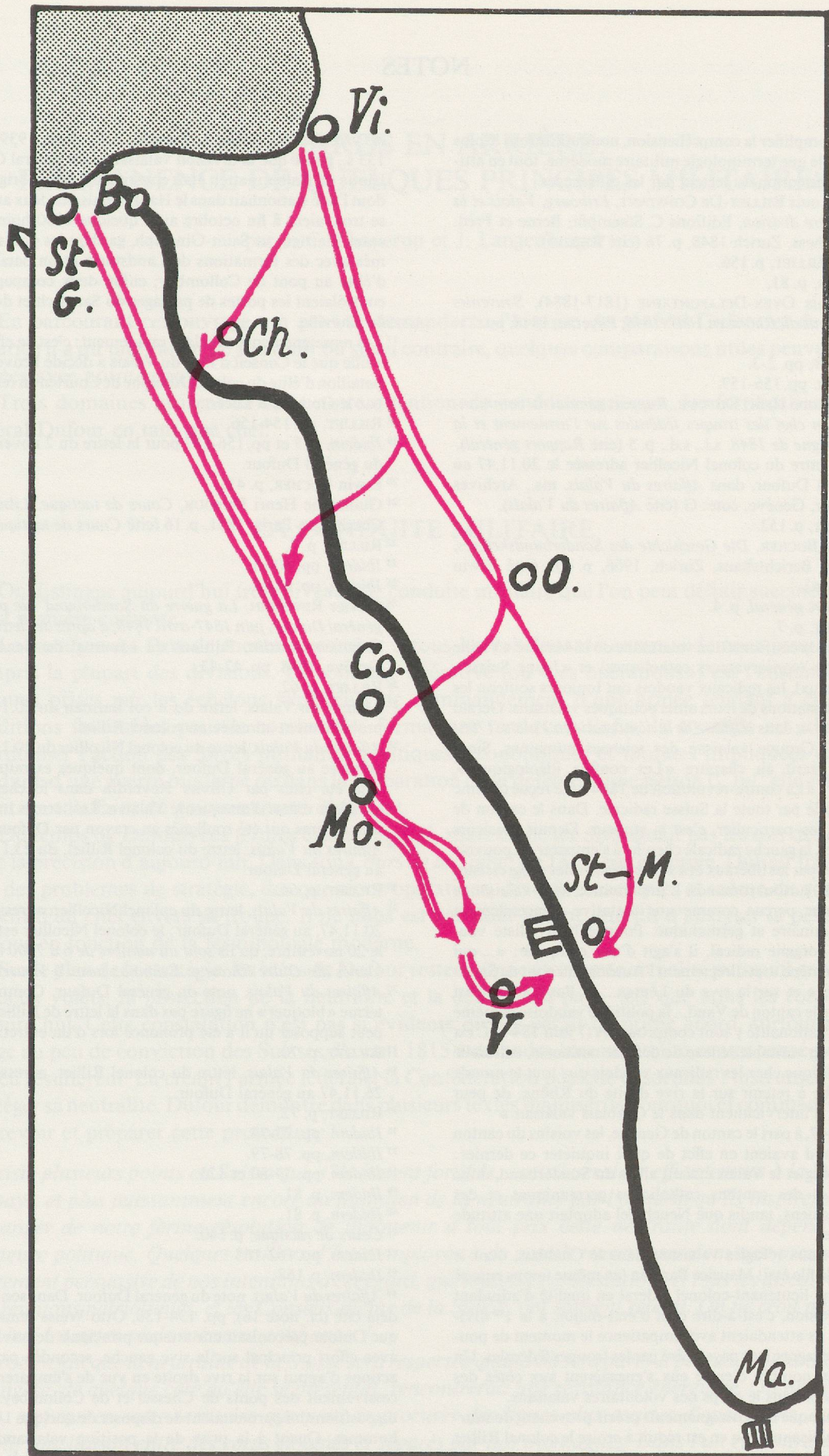


Fig. 95 Plan d'attaque du général Dufour. Tiré de O. Weiss. *Gestalten und Gewalten der Schweizer Geschichte, Band II: General Dufour als Heerführer*, Berne, 1939, Karte S.

NOTES

- ¹ Pour simplifier la compréhension, nous utiliserons le plus possible une terminologie militaire moderne, tout en attirant l'attention du lecteur sur les différences.
- ² Voir Louis RILLIET-DE CONSTANT, *Fribourg, Valais et la première division*, Editions C. Staempfli, Berne et Fréd. Schulthess, Zurich 1848, p. 76 (cité RILLIET).
- ³ Voir RILLIET, p. 156.
- ⁴ *Ibidem*, p. 81.
- ⁵ François OYEX-DELAFONTAINE (1817-1884), *Souvenirs des bords du Rhône en 1847-1848*, Payerne, 1848, pp. 21-22.
- ⁶ RILLIET, pp. 2-3.
- ⁷ *Ibidem*, pp. 156-157.
- ⁸ Guillaume Henri DUFOUR, *Rapport général du commandant en chef des troupes fédérales sur l'armement et la campagne de 1848*, s.l., s.d., p. 5 (cité *Rapport général*).
- ⁹ Voir lettre du colonel Nicollier adressée le 20.11.47 au général Dufour, dans *Affaires du Valais*, ms., Archives Dufour, Genève, cote: G (cité *Affaires du Valais*).
- ¹⁰ RILLIET, p. 152.
- ¹¹ Erwin BUCHER, *Die Geschichte des Sonderbundskrieges*, Verlag Berichtshaus, Zurich, 1966, p. 409 (cité Erwin BUCHER).
- ¹² *Rapport général*, p. 4.
- ¹³ RILLIET, p. 7.
- ¹⁴ Depuis la confrontation valaisanne de 1844 entre «Vieille Suisse» (conservateurs catholiques) et «Jeune Suisse» (radicaux), les radicaux vaudois ont toujours soutenu les manifestations de leurs amis politiques valaisans. Gérald ARLETTAZ dans *Histoire de la démocratie en Valais (1798-1914)*, Groupe valaisan des sciences humaines, Sion, 1979, écrit au chapitre «Les conflits idéologiques», p. 147: «La contre-révolution de 1844 a été reçue comme une gifle par toute la Suisse radicale. Dans le canton de Vaud, en particulier, c'est la stupeur. Depuis plusieurs années, la gauche radicale cherche à s'emparer du pouvoir détenu par les libéraux et à se rapprocher des progressistes suisses, surtout romands. L'intervention haut-valaisanne est donc perçue comme une tentative d'encerclement réactionnaire et germanique. Pour le Nouvelliste vaudois, l'organe radical, il s'agit d'une conquête: «... qui nous amène tout directement l'Autriche au pont de Saint-Maurice et sur la rive du Léman... le Bas-Valais, c'est encore le canton de Vaud... la politique vaudoise et même notre nationalité y sont compromises (7 juin 1844). C'est donc un véritable réflexe de défense nationale, culturelle et politique chez les radicaux vaudois que tout le monde cherche à retenir sur la rive droite du Rhône, de peur qu'ils n'interviennent dans le Chablais valaisan.» En 1847, à part le canton de Genève, les voisins du canton de Vaud avaient en effet de quoi inquiéter ce dernier: Fribourg et le Valais étaient alliés du Sonderbund, donc proches des cantons catholiques germaniques et des Autrichiens, tandis que Neuchâtel adoptait une attitude neutre.
- ¹⁵ Quant aux réfugiés valaisans dans le Chablais, dont le chef de file était Maurice Barman (en même temps engagé comme lieutenant-colonel fédéral en qualité d'adjudant de division, c'est-à-dire chef d'état-major, à la 1^{re} division), ils attendaient avec impatience le moment de pouvoir regagner leur pays libéré par les troupes fédérales. Un certain nombre d'entre eux s'engagèrent aux côtés des fédéraux dans le corps des volontaires valaisans.
- ¹⁶ Par manque de renseignements précis provenant de sources valaisannes, on en est réduit à croire le colonel Rilliet au sujet des positions et des effectifs valaisans en ce 1^{er} novembre 1847. Otto Weiss, dans *Gestalten und Gewalten der Schweizer Geschichte, II, General Dufour als Heerführer*, Verlag A. Francke A.G. Bern, 1939, pp. 133 s., pense que la division valaisanne du général Guillaume de Kalbermatten était constituée de trois brigades dont l'une stationnait dans le Haut-Valais; les deux autres se trouvaient à fin octobre avec quelque 6000 hommes entre Martigny et Saint-Gingolph, gardant les ponts fermés avec des formations de Landsturm et un bataillon d'élite au pont de Collombey; enfin, deux compagnies contrôlaient les postes de passages du Sanetsch et du col de Cheville.
- ¹⁷ Les renseignements circulent rapidement: c'est en effet la veille que le Conseil d'Etat du Valais a décidé l'envoi du bataillon d'élite du colonel Adolphe de Courten en renfort par le Gothard à Lucerne.
- ¹⁸ RILLIET, pp. 154-156.
- ¹⁹ *Ibidem*, p. 7 et pp. 156-157 pour la lettre du 2 novembre du général Dufour.
- ²⁰ Erwin BUCHER, p. 411.
- ²¹ Guillaume Henri DUFOUR, *Cours de tactique*, Librairie Cherbuliez, Paris, 1851, p. 16 (cité *Cours de tactique*).
- ²² RILLIET, p. 7.
- ²³ *Ibidem*, pp. 60-61.
- ²⁴ *Ibidem*, pp. 61-62.
- ²⁵ Olivier REVERDIN, *La guerre du Sonderbund vue par le général Dufour, juin 1847-avril 1848, d'après des lettres et documents inédits*, Editions du «Journal de Genève», Genève, 1948, pp. 42-43.
- ²⁶ RILLIET, p. 62.
- ²⁷ *Affaires du Valais*, lettre du Lt col Barman du 20.11.47, probablement adressée au colonel Rilliet.
- ²⁸ *Affaires du Valais*, lettre du colonel Nicollier du 20.11.47, adressée au général Dufour, dont quelques extraits ont déjà été cités par Olivier Reverdin dans le chapitre «Dufour refuse d'attaquer le Valais». Les termes imprimés en gras ont été soulignés au crayon par Dufour.
- ²⁹ *Affaires du Valais*, lettre du colonel Rilliet, du 23.11.47, au général Dufour.
- ³⁰ RILLIET, p. 64.
- ³¹ *Affaires du Valais*, lettre du colonel Nicollier, adressée le 20.11.47, au général Dufour; le colonel Nicollier estime, le 20 novembre, qu'ils sont au nombre de 6 à 7000 échelonnés dès Outre Rhone et Evionnaz jusqu'à Vouvry.
- ³² *Affaires du Valais*, note du général Dufour. Comme le terme «bloquer» ne figure pas dans la lettre de Rilliet, on peut supposer qu'il a été prononcé lors d'un entretien.
- ³³ RILLIET, p. 70.
- ³⁴ *Affaires du Valais*, lettre du colonel Rilliet, adressée le 26.11.47 au général Dufour.
- ³⁵ RILLIET, p. 72.
- ³⁶ *Ibidem*, pp. 73-74.
- ³⁷ *Ibidem*, pp. 78-79.
- ³⁸ *Ibidem*, pp. 79-80 et 123.
- ³⁹ *Ibidem*, p. 81.
- ⁴⁰ *Ibidem*, p. 81.
- ⁴¹ *Cours de tactique*, p. 140.
- ⁴² *Ibidem*, pp. 162-163.
- ⁴³ *Ibidem*, p. 168.
- ⁴⁴ *Affaires du Valais*, note du général Dufour. Dans son livre déjà cité (cf. note 16), pp. 134-136, Otto Weiss remarque que Dufour préconisait une attaque principale depuis le lac avec effort principal sur la rive gauche, secondée par des actions d'appui sur la rive droite en vue de s'emparer successivement des ponts de Chessel et de Collombey. Ces dispositions lui permettaient de disposer de quelque 14 000 hommes. Quant à la prise de la position valaisanne de Saint-Maurice, le premier objectif tactique eut été la prise du plateau de Vérossaz entraînant par la suite celle du défilé (voir fig. 95).